



PRÉFET DE L'ALLIER

Le préfet

Moulins, le 21 septembre 2017

Circulaire n° 51/2017

Le préfet de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication aux sous-préfets
de Montluçon et Vichy

Objet: Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

PJ: une.

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis, Moghaznis, tirailleurs, spahis, membres des forces régulières ou des forces supplétives, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du lundi 25 septembre 2017.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message de la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

Pascal SANJUAN

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

25 septembre 2017

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre l'hommage solennel de la Nation aux membres des formations supplétives qui ont combattu aux côtés de la France pendant la guerre d'Algérie.

Ils avaient pour mission d'assurer la sécurité des points stratégiques, de villages ou de zones parfois plus étendues, mais aussi de participer à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, les groupes mobiles de police rurale, les moghaznis, les harkis, les assès et les groupes d'auto-défense. Une diversité que l'on a pris l'habitude de rassembler communément sous le nom de harkis. Une diversité dont le dénominateur commun est la bravoure, l'abnégation et le sacrifice pour la France.

Nous rendons hommage à leur engagement pour la France. Leurs sacrifices et leurs souffrances doivent être connus de tous.

Le cessez-le-feu se traduit pour les anciens supplétifs par le déchirement, l'exil, l'abandon. Et pour certains restés en Algérie, le pire. La France n'accorda pas sa protection aux harkis qui firent le choix de rester, exposant beaucoup d'entre eux à de violentes représailles.

Elle n'a pas su, non plus, accueillir comme ses enfants ceux qui avaient choisi de rallier le territoire national, les reléguant en grand nombre dans des camps de transit, des hameaux de forestage puis des cités de transit aux conditions déplorables.

Oui, il y a cinquante-cinq ans, la France a tourné le dos à ceux qui avaient combattu pour elle, ceux qui lui avaient fait confiance, ceux qui l'avaient choisie et ceux qui l'avaient défendue.

Notre pays a, depuis quelques années, par la voix de ses plus hauts représentants, reconnu la responsabilité des gouvernements d'alors dans la tragédie vécue par les harkis et leurs familles.

La journée nationale du 25 septembre en est la manifestation la plus forte et la plus solennelle.

Mais, cinquante-cinq ans après la fin de ce conflit et malgré l'importance du travail historique réalisé, cette période de notre histoire reste mal connue par certains et douloureuse pour un grand nombre de Français.

Il est impératif que la Nation renforce le lien de confiance qui doit naturellement exister entre elle et chacun des siens et notamment avec les harkis et les enfants de harkis qui contribuent à son identité, à son histoire et à sa force.

Cela passe notamment par un examen sans concession du passé, jusque dans ses chapitres les plus sombres, et par une transmission objective de l'histoire et de la mémoire.

La France doit œuvrer à la réconciliation des mémoires de tous ses enfants, les réunir sans les confondre, les distinguer sans les opposer.

Que l'honneur rendu aux harkis et aux membres des formations supplétives soit toujours à la hauteur de l'engagement et du sacrifice qu'ils ont consentis pour la France.